



2ème Rallye Régional VHC De BONAGUIL 24 et 25 Septembre 2016



REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : **16 Aout 2016**

Ouverture des engagements : **16 Aout 2016**

Clôture des engagements : **12 Septembre 2016 à minuit (cachet de la poste faisant foi)**

Parution du road-book : **17 Septembre 2016**

Dates et heures des reconnaissances :

Samedi 17 Septembre 2016 de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

Samedi 24 Septembre 2016 de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

Vérifications des documents et des voitures le **Samedi 24 Septembre 2016 de 13h30 à 20h00.**

Lieu : Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.

Heure de mise en place du parc de départ le : **Samedi 24 Septembre 2016 de 13h45**

Lieu : Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le **Samedi 24 Septembre 2016 à 17h00.**

Lieu : Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.

Publication des équipages admis au départ le **Samedi 24 Septembre 2016 à 19h20.**

Lieu : Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.

Publication des heures et ordres de départ le **Samedi 24 Septembre 2016 à 19h20.**

Lieu : Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.

Départ de la 1^{ère} voiture **Dimanche 25 Septembre 2016 à 08h34**

Lieu : Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.

Publication des résultats partiels le **Dimanche 25 Septembre 2016.**

Arrivée à St Front sur Lémance, **Dimanche 25 Septembre 2016 à 15h01 (1^{ère} voiture)**

Vérification finale le **Dimanche 25 Septembre 2016 à 16h30 à**

Lieu : Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.

Publication des résultats du rallye le **Dimanche 25 Septembre 2016 30 minutes maximum après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé**

Lieu : Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.

Remise des prix le **Dimanche 25 Septembre 2016, 30mn après l'ouverture du parc à la Salle des Fêtes de St Front sur Lémance**

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile GASCOGNE AGENAIS organise les 24 et 25 Septembre 2016 en qualité d'organisateur administratif une compétition automobile régionale des Véhicules Historiques de Compétition dénommée :

2^{ème} Rallye VHC de BONAGUIL

Le présent règlement a été enregistré par l'A.S.A. Gascogne Agenais sous le numéro 5 en date du 16/06/2016 et approuvé par la Ligue Régionale du Sport Automobile Aquitaine et Guyane sous le numéro ... en date du
Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro en date du

Comité d'Organisation

Président : M. Didier BRESSOU

Membres : Sylvain TEMPRANO

Jean-Yves CAGNAC

Jean-Pierre BARAS

Secrétariat du Rallye, Adresse : 27, avenue de Villeneuve
47500 CONDEZAYGUES

Téléphone : 06 08 42 78 57

Permanence du Rallye : St FRONT sur LEMANCE

Lieu, date, horaire : Salle des Fêtes, les 27 et 26 juin 2016 de 08h00 à 20h00

Organisateur technique

Nom : Ecurie Automobile du Haut Bois

Adresse : 27, avenue de Villeneuve - 47500 CONDEZAYGUES

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs : **M. COMBE Robert ... Licence n°11108-1006**

Commissaires Sportifs :	Mme FOURCADE Annie Licence n°15323-1006
	Mme JECKER Renée Licence n° 11119-1004
Directeur de Course :	M. DUCROCQ Frédéric Licence n°19399-1004
Directeur de Course Adjoint au PC :	M. BEGARIE Jean Licence n°2400-1003
	M. DANIEL Philippe Licence n°50825-104
Directeur de Course Adjoint ES :	M. DESMOULINS Roger Licence n°4799-1110
	Mme MARANDEAU Claudette Licence n°6807-1507
	M. ORILLAC Patrick Licence n°14992-1004
	Mme BOUCHON Françoise Licencen°17644-1004
	Dr CARPENTIER Dominique
Médecin Chef :	
Commissaire Technique Responsable :	M. PINA Claude Licence n°13191-1004
Commissaires Techniques :	M. BRUN Michel Licence n°52526-1006
	M. FOURCADE Alexandre Licence n°28760-1006
Commissaires Techniques stagiaire :	M. LOUIS Alexandre Licence N°237076-1006
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	M. FOURCADE Jean François ... Licence n° 8460-1006
Responsable Classement :	Mme BOUGEOIS Monique Licence n° 132559-1004
Chronométreurs :	Mme ZONTA Christiane Licence n°-45048-1003
	M. LAPOUGE Laurent Licence n°13530-1101
	M. LANGLAIS Michel Licence n°189630-1110
Juge de Fait :	M. JEAN Philippe Licence n° 22816-1006
Responsable Administratif :	Mme. LUCHE Brigitte Licence n°21825-1005
Responsable des Commissaires :	M. ZAIA Fabrice Licence n° 187750-1006
Référent presse Aquitaine	M. QUIOC Philippe Tél. : 06 86 04 42 53
Adjoint relations avec la presse :	M. MASSOU Jonathan

1.2P. ELIGIBILITE

Le 2^{ème} Rallye Régional VHC de BONAGUIL compte pour :

- **Le Championnat de la Ligue du Sport Automobile d'Aquitaine et Guyane**
- **Challenge de l'ASA Gascogne Agenais**
- **Challenge des Commissaires de la Ligue du Sport Automobile d'Aquitaine et Guyane**

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives techniques qui auront lieu le : **Samedi 24 Septembre 2016 de 13h30 à 19h30**. Lieu : Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.

Les vérifications techniques qui auront lieu le : **Samedi 24 Septembre 2016 de 13h45 à 20h00**.

Lieu : Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.

Les vérifications finales seront effectuées : **Garage AUTOVISION**

Adresse : **47500 CONDEZAYGUES**

Taux horaire de la main d'œuvre : **60 € TTC**

Les concurrents devront se présenter aux vérifications le PTH/PTN de la voiture ainsi que le passeport technique 3 volets.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 2^{ème} Rallye Régional VHC de BONAGUIL doit adresser à:

Mme Brigitte LUCHE
5, rue Jean Perrin
47300 VILLENEUVE SUR LOT

Email : luche.brigitte@neuf.fr ☎ 06 15 43 77 29

(Cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **12 Septembre 2016 à minuit**).

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **20** voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **200 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **400 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription une photocopie de la 1^{ère} page du PTH.

ARTICLE 4P. VOITURES AUTORISEES

4.1 Sont autorisées les voitures à définition routière, de l'Annexe K en vigueur, homologuées FIA/FFSA, pour les périodes E, F, G1, G2, GR, H1, H2, HR jusqu'à 1975 inclus, I et J1. titulaires d'un Passeport Technique Historique (PTH/PTN), à la date de clôture des vérifications techniques, conformes aux Règles Spécifiques Rallyes VHC Sont admises dans un classement séparé, les voitures de la catégorie Rallye Classic de Compétition **(1947 à 1990) et les voitures de la période J2 (avec passeport technique Historique FIA ou FFSA) (1985 à 1990).**

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 2^{ème} Rallye de BONAGUIL représente un parcours de 107 Km

Il est divisé en 1 étapes et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 34,500 Km

Les épreuves spéciales sont :
Le Tiple (1,3 et 5) 3,5 Km x 3
Bonaguil (2,4 et 6) 8,0 Km x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

Samedi 17 Septembre 2016 de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

Samedi 24 Septembre 2016 de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : **Chasuble orange**
- Chef de poste : **Chasuble orange barrée**

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Prix :

NEANT

Coupes :

Les coupes seront distribuées de la façon suivante :

- 3 premiers du Scratch
- 1^{er} de Groupes
- 1^{er} de Classe

La remise des prix se déroulera le Dimanche **25 Septembre 2016, 30 mn après l'ouverture du parc à la Salle des Fêtes de St Front sur Lémance.**